

# AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

*Établissement public du ministère de l'Environnement*

## Continuité écologique dans les zones humides littorales



3<sup>ème</sup> plan national milieux humides  
action 46 - Colloques 2013-2016  
Rapportage anguille  
Action 49 – ROE-ICE / suivis Piscicoles

Sources :  
P. CAESSTEKER – B. VALADOU

Lattes : 14 mars 2017

# 3<sup>ème</sup> PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES

## Axe 5.3 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires

### 46- Organiser un colloque national sur la continuité écologique et le fonctionnement des milieux littoraux et estuariens

Les milieux littoraux sont riches en milieux humides. Ce sont des secteurs stratégiques et complexes au carrefour de nombreuses politiques sectorielles notamment sur la qualité des eaux douces de transition ou marines, sur la biodiversité et les espèces migratrices et sur les risques naturels. La question des interfaces terre-mer (Trame verte et bleue et Trame bleue marine) sera également à explorer.

Cette action sera mise en œuvre par l'Onema en lien avec la Direction de la Recherche et de l'innovation du MEDDE, le CELRL.

### 49- Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

Déclin de l'anguille dans les années 80 → aujourd'hui danger critique d'extinction

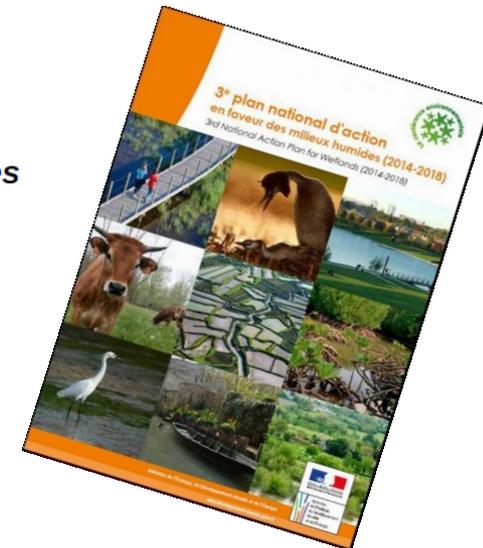
Plan national de gestion anguille :

=>2009 : premières mesures

=>2010 : s'attaquer aux causes du déclin

**Leviers importants** = transparence des ouvrages à la mer, meilleure gestion hydraulique des marais littoraux et lagunes méditerranéennes pour la préservation des populations piscicoles

=> **Etudier et connaître le fonctionnement de ces territoires pour accompagner la mise en œuvre du plan national de gestion Anguille** → action mise en œuvre par le **Forum des marais atlantiques /AFB / Groupement d'intérêt scientifique sur les poissons amphihalins (GRISAM)**



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

# Action 46 : Colloques 2013 2016



**N°24**  
FÉVRIER 2014

LES **Rencontres** DE L'ONEMA

**Zones humides littorales : concilier gestion hydraulique et continuité écologique**

Un colloque organisé les 20 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2013 à Nantes par l'Onema et l'Office international de l'eau, en partenariat avec le ministère en charge de l'éco-logie, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les associations « migrants » MRM et Logram, les pôles-relais zones humides lagunes et marais atlantiques, le Conservatoire du littoral et les Chambres d'agriculture.

Les zones humides littorales sont des milieux de transition qui se situent au point de contact entre les enjeux humains et économiques de la gestion de l'eau et les enjeux biologiques de la continuité écologique. Entièrement dépendants de la gestion hydraulique par l'homme, l'équilibre de ces milieux peut être mis en péril. Les nombreux retours d'expériences présentés durant ces deux journées ont permis de faire la synthèse des enjeux écologiques et économiques portés par les zones humides, d'approfondir les connaissances sur leur spécificité en incluant la perspective du changement climatique et de dégager des leviers d'action prioritaires.

Les zones humides entrent dans le champ de plusieurs directives européennes majeures, sans faire l'objet d'une directive spécifique. En France, le premier Plan national d'action sur les zones humides remonte à 1995. Après la phase d'évaluation du second Plan 2010-2012, la « feuille de route » de la Conférence environnementale de septembre 2013 a annoncé le lancement d'un nouveau Plan national milieux-humides en 2014.

des services rendus spécifiques, liés à la dynamique de l'eau. Véritables « reins de la planète », les zones humides littorales, qui se résument sur le territoire français en une quarantaine de grands complexes humides sur la façade atlantique et une vingtaine sur la façade méditerranéenne, exercent des fonctions hydrologiques, physiques et écologiques majeures. Si toutes les zones humides participent à la régulation hydraulique, - par la rétention et l'expansion des eaux - les zones humides littorales ont un lien direct plus marqué avec le vent sur le littoral.

Les zones humides littorales qui agissent sont traversées par les vents qui influent sur les zones humides littorales. Au littoral, la gestion hydraulique, la régulation hydraulique, - par la rétention et l'expansion des eaux - les zones humides littorales ont un lien direct plus marqué avec le vent sur le littoral.

forme un foyer de biodiversité, d'où le classement fréquent de ces territoires en zone Natura 2000. Les services rendus par les zones humides sont dépendants de leurs usages : approvisionnement en eau, production agricole, piscicole et conchylicole, sans oublier les services touristiques et culturels.



Portes à flots



**N°41**  
NOVEMBRE 2016

LES **Rencontres** DE L'ONEMA

**La continuité écologique des zones humides littorales : un enjeu local, national**

Les 24 et 25 mars 2016 se tenait à Montpellier le colloque « La continuité écologique des zones humides littorales ».

Une centaine de personnes a participé à cet événement accordé au colloque organisé à Nantes en 2013 sur la thématique « La continuité écologique des zones humides littorales », la réflexion sur les zones humides littorales intervient à une période charnière, sous l'influence de changements aussi bien naturels - impact du changement climatique sur les zones humides littorales - qu'institutionnels : adoption des Schémas régionaux de cohérence écologique par les régions, lois NOTRE<sup>1</sup> et MAPTAM<sup>2</sup>, création de l'Agence française pour la biodiversité... Dans ce contexte évolutif, l'enjeu est d'aboutir à l'élaboration d'un projet commun aux façades Atlantique, Manche - Mer du Nord et Méditerranée, à partir d'une vision collective.

**Des zones de transition, catalyseurs de multiples enjeux**

Selon le Code de l'environnement, les zones humides correspondent à « des terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire » où la végétation est « dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Les zones humides littorales représentent le tiers des zones humides de France métropolitaine, soit 800 000 ha pour les marais Atlantique, Manche et Mer du Nord et 130 000 ha pour les lagunes méditerranéennes. Au-delà de ces chiffres, les intervenants se sont accordés pour reconnaître leur rôle déterminant en matière de continuité écologique, au croisement de la trame verte et bleue (TVB).

**Une continuité à dimensions multiples**

Pour Romain Sordello, Chef de projet TVB au Muséum national d'Histoire naturelle, aborder la question des continuités sur les zones humides littorales implique d'associer les spécificités des zones humides à celles liées à leur situation sur le littoral. Ces milieux présentent en effet la particularité de ne pas offrir une contiguïté naturelle systématique. Sur le littoral, cela est d'autant plus marqué que les zones humides côtoient une mosaïque de milieux tels que dunes, falaises, prés salés... La notion de corridor écologique ne peut donc être la seule clé d'analyse. Aussi convient-il d'appréhender la continuité écologique sur le littoral selon deux dimensions. En premier lieu, la dimension transversale tient aux interactions entre milieux terrestres et milieu marin. Sur cette zone de transition terre-mer, les zones humides composent « des



© M. Gauthier - Conservatoire du littoral

**ONEMA**



01

# Rapportage anguille 2015



=> **2<sup>ème</sup> rapport triennal de mise en œuvre du plan de gestion (2015)**  
*à restituer à la Commission européenne en application du règlement 1100/2007.*

**Objectifs : bilan des actions du plan de gestion anguille entre 2012 et 2015**

=> les dispositifs mis en œuvre pour acquérir les informations :

- sur l'échappement des anguilles argentées,
- réduction de la mortalité liée à la pêche et hors pêche,
- niveau des captures d'anguilles de moins de 12 cm,

=> résultats, limites et perspectives d'amélioration et de travail pour 2018.

Suivis et actions sur les lagunes méditerranéennes, les zones humides littorales des façades Atlantique, Manche et Mer du Nord y sont décrites.

La production d'anguilles argentées en France est évaluée à 13 millions d'individus (2000 tonnes), avec respectivement

- **3 millions d'individus (450 tonnes) pour les zones humides littorales des façades Atlantique, Manche et Mer du Nord (2 643 km<sup>2</sup>), et**
- **8 millions (1000 tonnes) pour les lagunes méditerranéennes (575 km<sup>2</sup>).**



<http://www.onema.fr/IMG/pdf/RapportPGA2015.pdf>

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

# Action 49 : ROE-ICE / suivis piscicoles



- Inventaire des initiatives d'amélioration de l'accessibilité (ouvrages, manœuvres) et des habitats aquatiques
- Tour d'horizon des acteurs impliqués et des actions réalisées dans les divers territoires littoraux
- Inventaires des initiatives de Recherche-Gestion engagées ou en projet pour améliorer le potentiel d'accueil
- Mise en réseau d'actions de gestion intégrant le compartiment piscicole
- Bancarisation SIG des ouvrages – ROE-ICE



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement



**Merci pour votre attention**

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

*Établissement public du ministère de l'Environnement*